

## **7<sup>ème</sup> Congrès de la FNME-CGT – Clermont-Ferrand - 14 au 18 mars 2022**

### **Rapport de la Commission Financière et de Contrôle**

**Présenté par Philippe OVSEPIAN, le 16 mars 2022**

Chers (es) Camarades,

C'est une grande joie de pouvoir aborder ce Congrès dans des conditions que l'on peut qualifier de normales.

Malgré les confinements successifs, la commission a pu jouer pleinement son rôle d'outil au service de la gestion financière de la Fédération. Qu'il s'agisse de la période pré ou post pandémie nos propositions et suggestions en matière de réduction des dépenses et d'investissements utiles ont largement contribué à la prise de décisions et à la projection d'orientations adaptées de la Direction Fédérale.

En outre, la commission s'est réunie environ 23 fois, chaque trimestre environ la commission a épluché des centaines de documents comptables allant des états de remboursements de frais à l'acquisition de foncier en passant par les factures et autres contrats. Comme toujours au cours de nos nombreuses réunions, la commission a échangé avec la comptabilité et obtenu des réponses à toutes les questions qu'elle pouvait se poser, aucune anomalie injustifiée n'est à signaler. Elle a aussi régulièrement fait le point des FNI et de la presse Fédérale. Après chaque réunion, un compte rendu a été rédigé avec l'assistance du secrétariat comptable et envoyé au Secrétariat Fédéral ainsi qu'au trésorier et aux membres du CEF et de la CFC.

Concernant les dépenses de téléphonie mobile un réel effort a été fait par la Fédération suivant ainsi les préconisations de la CFC. Ceci en diminuant de 60% environ le nombre d'abonnements téléphoniques.

Les frais de déplacement ont également diminué et ce n'est pas seulement la conséquence de la crise sanitaire. Certes, l'organisation des réunions en visio-conférence a fortement influé sur le résultat mais une diminution s'est amorcée en 2016. Ceci était la conséquence de nouvelles orientations financières, de politique de remboursements de frais et d'une plus grande rigueur de l'ensemble du corps militant dans les diverses structures. En concomitance, c'est aussi l'implication des camarades dans la négociation pour l'obtention de nouveaux moyens pris en charge notamment par les entreprises des I.E.G.

L'examen de la dette de la presse fédérale, Energies Syndicales révèle un montant non payé par les syndicats pour l'année 2020 de 19 723,70 euros. Pour l'année 2021 la dette est de 80 394,38 €, ce qui entraîne un cumul total depuis 2013 sans compter 2022 de 190 392,74 €. La CFC a interpellé le CEF à plusieurs reprises sur cette situation anormale. En réponse le CEF a mis en place un groupe de travail incluant la CFC, la politique financière fédérale et des membres du CEF volontaires. Une solution a été proposée consistant à adopter un modèle économique rendant pérenne la presse fédérale dans son ensemble. Celui-ci consiste à intégrer les différents fonds solidaires dans le budget de la Fédération. Le CEF a proposé, au Conseil Général réuni le 2 février, de l'adopter. Le Conseil Général a validé qu'à partir de la fin du 7<sup>ème</sup> Congrès les syndicats devront mettre à jour leur Cogitiel pour qu'au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2023 chaque adhérent reçoive Energies Syndicales et que ce financement soit pris sur le budget de la Fédération.

La dette actuelle des syndicats demeure et ceux-ci ne sont pas exempts de rembourser l'avance consentie par la Fédération sur la collecte qu'ils ont effectuée sur leurs adhérents et qu'ils conservent dans leurs comptes. C'est une question de respect envers ceux qui ont assumé en responsabilité leurs paiements.

Pour autant, si les syndicats n'avaient plus à reverser pour la presse syndicale et qu'en conséquence ils disposeraient de ressources supplémentaires cela engendrerait plus de rigueur quant à la mise à jour des fichiers adhérents pour les abonner à l'information fédérale à laquelle ils ont droit conformément à nos statuts. Ce droit fondamental n'est pas acquis pour tous actuellement.

Concernant notre patrimoine, la vente d'un bien immobilier ne correspondant plus à nos critères d'attribution a permis l'acquisition de 2 studios qui ont été mis à la disposition des militants. Cela correspond à la politique fédérale d'acquisition de foncier permettant des économies de remboursement de frais.

Depuis le congrès de Nantes, malgré nos bonnes résolutions le nombre de nos syndiqués ne cesse de décroître de manière importante. De 2016 à fin 2020 nous comptabilisons moins 7702 FNI. Nous sommes passés de

50986 adhérents en 2016 à 43284 Fin 2020, soit une perte de 14% de nos forces organisées sans parler de la perte financière qui en résulte. Pour 2021 à fin janvier 2022, la tendance laisse supposer une dégressivité de la perte mais passer du plancher au plafond il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Le dernier bilan et compte de résultat de l'exercice 2020 laisse apparaître un résultat positif et pour la première fois depuis longtemps la Fédération dispose de deux budgets annuels d'avance. Cependant, la Fédération a su trouver des ressources financières extérieures car les seules cotisations ne suffisent pas à couvrir les charges, ce qui rend notre santé financière précaire et trop dépendante. Pour rappel, ces dernières ne représentent que 43% du budget.

Bien évidemment, le manque de syndicalisation est au cœur de nos difficultés, le déploiement qui s'impose est urgent et vital.

La commission appelle l'ensemble des structures nationales, régionales et locales à œuvrer auprès des syndicats pour la rentrée régulière et le solde de cotisations, ainsi qu'à un effort particulier sur la syndicalisation. Outre l'aspect financier de grande importance, il y a également l'effet multiplicateur sur notre rapport de force, notre capacité d'action et de notre influence électorale. La chute du nombre de nos adhérents y contribue et notre responsabilité est totale.

L'indépendance financière de notre Fédération ne peut se faire qu'avec l'augmentation de nos recettes de cotisations au juste montant visant le 1%, donc avec un renforcement de nos adhérents. Chaque syndicat, chaque membre de la Direction Fédérale, chaque élu, chaque syndiqué doit en être pleinement conscient et pleinement responsable en se mobilisant pour renforcer notre Fédération.

A ce stade, permettez-moi une pointe d'humour, dès demain avant de vous apprêter à procéder à une dépense engageant la Fédération, et bien entendez-la en 3 mots, Fait Des Rations.

C'est en fonction de tout ce qui est cité ci-dessus que nous proposons au Congrès de donner quitus à la Direction Fédérale sortante pour la gestion financière des exercices 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Avant de conclure je voudrais, au nom de la commission, remercier l'administrateur, le trésorier et la comptabilité pour la qualité de leurs travaux et leurs disponibilités et en tant que Président je remercie l'ensemble des membres de la commission.

Camarades, j'en ai fini, je vous remercie de votre attention et vive notre 7<sup>ème</sup> Congrès.